

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 - PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Chèr.e.s étudiant.e.s,

Nous sommes heureux de vous informer que le formulaire de candidature à une mobilité à l'Université Lumière Lyon 2 est à présent disponible.

Vous pouvez compléter ce formulaire uniquement si vous venez à l'Université Lumière Lyon 2 en septembre 2018 :

- Pour une mobilité au 1^{er} semestre (septembre 2018 – janvier 2019)

OU

- Pour une mobilité sur l'année complète (septembre 2018 – juin 2019).

Si vous êtes étudiant.e nominé.e dans notre université pour le 2^{ème} semestre (janvier 2019 – juin 2019), merci de ne pas remplir ce formulaire. Votre inscription en ligne aura lieu fin septembre 2018, nous vous informerons par mail.

Avant de commencer, nous vous remercions de vous munir des pièces suivantes :

- **OBLIGATOIRE** : une copie de votre pièce d'identité (carte d'identité pour les étudiants européens, passeport pour les étudiants non-européens) au format pdf, jpg, png ou doc
- une copie de votre carte d'assurance maladie européenne (carte CEAM pour les étudiants européens) ou une copie du formulaire RAMQ pour les étudiants québécois au format pdf, jpg, png ou doc
- une copie de votre learning agreement si votre université vous le demande (au format pdf, jpg, png ou doc).

A/ Comment candidater à une mobilité à l'Université Lumière Lyon 2 ?

Afin de candidater, vous devez compléter et valider votre candidature grâce au formulaire d'inscription. Vous pouvez y accéder [en cliquant ici](#).

Important : Vous devez avoir finalisé votre candidature au plus tard le 15 mai 2018.

B/ Cours de français proposés par le Centre International d'Études Françaises (CIEF) : stage PRUNe et Suivi Linguistique et Méthodologique (SLM)

• Si vous souhaitez participer au stage PRUNe (stage de pré-rentree universitaire intensif, payant) qui se déroulera du 3 au 14 septembre 2018, vous devez :

- Cocher « **OUI** » sur le formulaire d'inscription en ligne à la question « *Souhaitez-vous participer au stage intensif de langue française (stage PRUNe)?* »

- **Télécharger** le document « Stage de Pré-Rentrée Universitaire PRUNe » en pièce jointe

- **Régler les coûts du stage** : soit par chèque bancaire libellé à l'ordre de « l'Agent Comptable de l'Université Lumière Lyon 2 » soit par virement international

- **Remplir le formulaire et le renvoyer** par courrier postal accompagné du règlement (chèque ou justificatif du virement international effectué) au CIEF **AVANT LE 15 JUIN 2018** (cachet de la poste faisant foi) :

Université Lumière Lyon 2
Centre International d'Études Françaises (CIEF)
16, quai Claude Bernard
69365 Lyon Cedex 07 (France)

Attention, un niveau A1 minimum est requis.

• Si vous souhaitez participer à l'enseignement intitulé Suivi Linguistique et **Méthodologique (SLM)** au cours de votre 1er semestre de mobilité (cours gratuit), vous devez :

- Cocher « **OUI** » sur le formulaire d'inscription en ligne à la question « *Souhaitez-vous participer au cours de Suivi Linguistique et Méthodologique (SLM – cours de français gratuit)?* »

- Attention, un niveau A1 minimum est requis. Vous pouvez nous transmettre une attestation de niveau de langue française par le biais du questionnaire en ligne.

- Attention : seules les attestations DELF ou DALF sont acceptées.

- Si vous ne possédez pas d'attestation de niveau de langue (ou une autre attestation que celles demandées : DELF ou DALF), un test de placement sera effectué dès la rentrée.

C/ Attendre un retour de notre part

Une fois toutes les démarches précédemment citées effectuées, veuillez s'il vous plaît patienter et attendre un retour de notre part.

Nous vous dirons si vous avez été accepté.e ou non via l'envoi d'un e-mail avant le 30 juin si vous avez candidaté pour rejoindre notre établissement à partir de septembre 2018.

Avant cette date, nous vous prions de ne pas nous appeler ni de nous envoyer d'e-mail à propos de votre candidature.

En revanche, si vous n'avez pas reçu de réponse de notre part après la date figurant ci-dessus, veuillez nous écrire aux adresses suivantes :

Pour les étudiants en mobilité ERASMUS : incoming-europe@univ-lyon2.fr

Pour les étudiants d'Afrique-Amérique-Asie-Océanie : incoming-monde@univ-lyon2.fr

D/ Informations relatives au choix des cours

En tant qu'étudiant.e en échange à l'Université Lumière Lyon 2 vous aurez la possibilité de choisir des cours de tout niveau de Licence (de la Licence 1 à la Licence 3) et de première **année de Master (M1)** au sein de n'importe quel.le département/faculté. Vous ne serez pas obligé.e de suivre tous les enseignements appartenant à une même formation ni tous les cours d'une même «Unité d'Enseignement» (UE).

Toutefois, il convient de préciser que vous ne pourrez pas suivre les cours de :

- Licence 3 professionnelle (LP) ;
- Diplôme Universitaire (DU) et Diplôme Universitaire de technologie (DUT) ;
- Master 2 (5e année) ;
- Les "options professionnalisantes" (professional options) des Licences ;
- Ainsi que certains "ateliers" (tutorials or workshops) (nombre de places réduit).

Vous pouvez consulter l'[offre de formation](#). C'est à partir de cette page web que vous accéderez au site des différentes facultés.

Afin de trouver les emplois du temps, choisissez la faculté désirée, le département, la filière et l'année d'études.

Voici quelques exemples:

- [1ère année de Licence en Langues Étrangères Appliquées](#)
- [2e et 3e année de Licence d'Histoire](#)
- [3e année de Licence en Psychologie](#)

Vous pouvez aussi choisir des enseignements appartenant au [programme MINERVE](#) (cours dispensés en allemand, espagnol et italien).

Certains départements proposent des descriptifs des enseignements (postés en ligne), d'autres non.

Avant d'arriver en France, vous allez pour la plupart devoir établir un pré-contrat d'études (learning agreement, "before the mobility"). Il vous faut donc pré-sélectionner des cours en fonction des informations récoltées sur internet. Néanmoins, il est très probable que vous ayez besoin de modifier votre contrat d'études une fois arrivé.e à Lyon car les emplois du temps changent d'une année à l'autre et qu'il est aussi possible que certains cours choisis se chevauchent (scheduling conflict). Si tel est le cas, pas de panique ! vous aurez la possibilité **de modifier votre contrat d'études une fois à Lyon**.

IMPORTANT: votre pré-contrat d'études (learning agreement) doit être validé, approuvé **par votre coordinateur de votre établissement d'origine**.

Le nombre de cours dispensés en anglais étant limité, il est important que votre niveau de français vous permette de suivre les cours sans difficulté.

Durant votre mobilité, vous pourrez aussi [pratiquer une/des activité.s sportive.s](#) si vous le souhaitez.

A noter: les enseignements dispensés de septembre à janvier sont différents de ceux dispensés de janvier à juin.

E/ Règle d'attribution des crédits ECTS

La règle d'attribution des crédits ECTS pour les étudiant.e.s en échange est différente de celle appliquée pour les étudiant.e.s régulièrement inscrit.e.s dans une formation diplômante.

La règle d'attribution des crédits ECTS pour les étudiant.e.s en échange est la suivante : en **général, chaque enseignement validé** (qu'il s'agisse d'un CM (Cours Magistral: lecture) ou d'un TD (Travaux Dirigés: discussion/directed study) vous permettra d'obtenir 5 ECTS. Afin d'obtenir vos crédits, vous devez valider votre examen, c'est-à-dire le réussir en obtenant 10/20 ou plus.

F/ Comment obtenir un visa ?

Si vous êtes ressortissant.e d'un pays membre de l'Union Européenne, [citoyen.ne islandais.e](#), [norvégien.ne](#), [suédois.e](#) ou [liechtensteinois.e](#), vous n'avez pas besoin d'obtenir **un visa** afin d'étudier en France.

Si vous êtes [citoyen.ne](#) d'un autre pays, alors vous devez obtenir un visa afin de venir étudier en France. Ce visa est obligatoire et ne peut pas être délivré/obtenu si vous vous trouvez **déjà en France**. Il vous faut absolument l'obtenir avant votre départ.

Pour plus d'informations : www.france-visas.gouv.fr > [Avez-vous besoin d'un visa](#) (le site est également accessible en arabe, chinois, anglais, russe et espagnol).

Attention: Si vous résidez au sein d'un pays membre de l'Union Européenne **MAIS QUE vous n'êtes pas ressortissant.e d'un pays membre de l'Union Européenne, vous devez obtenir un visa pour venir étudier en France.**

G/ Logement

Le CROUS met à disposition de l'Université Lumière Lyon 2 des chambres en résidence universitaire publique. Nous procédons à l'attribution de ces chambres entre mi-juin et fin juin.

De fait, si cela vous intéresse et que vous répondez "oui" à la question "Souhaitez-vous bénéficier d'une chambre ou d'un studio en résidence universitaire (résidence CROUS) ?" lorsque vous remplirez le formulaire de **candidature**, alors nous étudierons votre demande. Vous *trouverez un bref descriptif des différents types de chambres sur le questionnaire d'inscription*.

Nous vous enverrons un e-mail afin de vous faire part de notre décision à la fin du mois de juin (NB : nous avons beaucoup de demandes mais le nombre de places en résidence *universitaire publique est limité*). Si malheureusement nous nous trouvons dans l'impossibilité de vous attribuer une chambre, nous vous transmettrons un guide d'aide à la recherche d'un logement. Si jamais vous n'aviez toujours pas trouvé de

logement début septembre, sachez qu'une salle dotée d'ordinateurs, d'un accès à internet et d'un téléphone sera ouverte durant une semaine à la rentrée. Un membre du service des relations internationales se tiendra à votre disposition pour vous orienter et/ou vous aider dans vos recherches.

E/ Divers

La réponse à une éventuelle demande de logement, les dates clés de la rentrée de **septembre 2018**, etc. vous seront envoyées fin juin (après traitement de votre candidature).

Dans l'intervalle, vous pouvez consulter [notre site web](#).

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter (rubrique contacts en haut, dans la colonne de gauche de ce mail).

A bientôt à l'Université Lyon 2 !